

AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC concernant une demande de permis pour un usage conditionnel relatif à un établissement de résidence principale (hébergement touristique) comme usage associé à l'habitation pour la propriété sise au 6900 route Marie-Victorin (Lot 3 591 467).



La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix qui se tiendra lundi le 2 octobre 2023, à 19h00 à l'Hôtel de Ville, au 6310 rue Principale à Sainte-Croix, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre l'exploitation d'un établissement de résidence principale (hébergement touristique) comme usage associé à l'habitation.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande

Donné à Sainte-Croix, ce 15e jour de septembre 2023

France Dubuc, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ART. 420)

Je, soussignée, résidant à Issoudun, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil et publication sur le site internet au www.saintecroix.ca.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce quinzième jour de septembre en l'an deux mille vingt-trois.

France Dubuc, directrice générale et greffière-trésorière